

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VESOUL - GRAY - 7001 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 02/09/2024 - 2655 - 1956 B 30027 - 815 680 277 - SICAE EST

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOJET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

SICAE EST

Siège social : 9 Avenue du Lac
70 000 VESOUL

815 680 277 R.C.S. VESOUL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
concernant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023**

SARL ETC AUDIT

SICAE EST

9 Avenue du Lac
70000 VESOUL

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

A l'assemblée Générale de la société SA SICAE EST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SICAE EST relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SICAE EST à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

SARL ETC AUDIT

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations : Nous nous sommes assurés du correct enregistrement comptable des immobilisations, de la cohérence des durées d'amortissements retenue et du correct calcul des amortissements,
- Les créances clients : Nous avons examiné l'antériorité des comptes clients et l'analyse de la faculté de recouvrement de ces créances.
- Les disponibilités et les placements bancaires : ont été contrôlés avec les pièces justificatives fournies par les établissements bancaires et notamment les circularisations bancaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 24 des statuts, la gratuité des fonctions d'administrateur a été vérifiée.

Les comptes annuels clos le 31 décembre 2023 comportent une indemnité compensatrice du temps passé, dont le montant s'élève à 14 446,78 €. Cette indemnité a été répartie de façon convenable entre les administrateurs.

Le montant devra être approuvé par l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société SICAE EST à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Georges sur Baulche,
le 23 Mai 2024



Le Commissaire aux comptes
ETC AUDIT,
Représentée par Laetitia COURVOISIER

SARL ETC AUDIT

Bilan Actif

SICAE EST

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 22/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 313 906	1 210 794	103 113	291 677
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 313 906	1 210 794	103 113	291 677
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	133 344		133 344	133 344
Constructions	6 914 830	2 607 521	4 307 308	787 922
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 606 864	3 222 762	384 102	455 657
Autres immobilisations corporelles	59 799 359	30 988 576	28 810 783	27 896 476
Immobilisations en cours	926 375		926 375	1 852 004
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	71 380 772	36 818 859	34 561 913	31 125 403
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 630 366	180 248	5 450 118	5 089 167
Créances rattachées à des participations	832 675		832 675	802 764
Autres titres immobilisés	18 755		18 755	18 390
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	6 481 796	180 248	6 301 548	5 910 321
ACTIF IMMOBILISÉ	79 176 474	38 209 900	40 966 573	37 327 401

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 208 655		1 208 655	1 331 213
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 208 655		1 208 655	1 331 213
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	6 914		6 914	
Créances clients et comptes rattachés	6 323 117	82 670	6 240 447	6 245 775
Autres créances	3 301 046		3 301 046	2 053 424
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	9 631 078	82 670	9 548 407	8 299 199
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	26 300 000	9 540	26 290 460	33 688 690
Disponibilités	8 702 392		8 702 392	14 734 090
Charges constatées d'avance	59 490		59 490	44 817
TOTAL disponibilités et divers :	35 061 883	9 540	35 052 343	48 467 596
ACTIF CIRCULANT	45 901 616	92 210	45 809 405	58 098 008

Frais d'émission d'emprunts à étaler			SARL ETC AUDIT Place de l'Europe 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z	
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	125 078 089	38 302 111	86 775 978	95 425 408
----------------------	--------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

SICAE EST

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 22/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 54 032	54 032	56 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	224 807	224 807
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	222 277	222 277
Réserve légale	14 024	14 024
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	61 616 811	58 577 627
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	4 123 185	3 040 724
TOTAL situation nette :	66 255 137	62 135 459
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	99 089	100 000
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	59 756	69 060
CAPITAUX PROPRES	66 413 982	62 304 519
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	63 275	56 788
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	63 275	56 788
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 355 155	7 450 970
Emprunts et dettes financières divers	1 720	12 680
TOTAL dettes financières :	8 356 875	7 463 650
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	2 287 723	1 800 014
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 119 174	4 445 910
Dettes fiscales et sociales	3 920 418	19 037 146
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 786	
Autres dettes	362 852	135 930
TOTAL dettes diverses :	9 520 230	23 618 986
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	133 894	181 450
DETTES	20 298 721	33 064 101
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	86 775 978	95 425 408

SARL ETC AUDIT

Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Compte de Résultat (Première Partie)

SICAE EST

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 22/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises	13 287 173		13 287 173	10 327 839
Production vendue de biens	848 781		848 781	472 136
Production vendue de services	9 514 881		9 514 881	9 062 199
Chiffres d'affaires nets	23 650 836		23 650 836	19 862 174
Production stockée				
Production immobilisée			2 202 429	1 687 818
Subventions d'exploitation			2 466 926	2 424 778
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			7 370 359	18 667 244
Autres produits			19 684	26 051
PRODUITS D'EXPLOITATION			35 710 235	42 668 066
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			18 581 981	27 633 844
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 179 304	1 990 273
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			122 557	(722 951)
Autres achats et charges externes			5 034 442	4 099 255
TOTAL charges externes :			24 918 284	33 000 421
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			373 128	326 886
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 232 920	2 038 116
Charges sociales			1 258 463	1 043 424
TOTAL charges de personnel :			3 491 383	3 081 541
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 141 584	2 021 952
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			82 790	81 885
Dotations aux provisions pour risques et charges			6 487	4 277
TOTAL dotations d'exploitation :			2 230 860	2 108 115
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			386 934	440 224
CHARGES D'EXPLOITATION			31 400 589	38 957 187
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			4 309 646	3 710 879

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SICAE EST

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 22/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 309 646	3 710 879
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	165 848	120 539
Autres intérêts et produits assimilés	1 015 378	260 534
Reprises sur provisions et transferts de charges	120 592	12 047
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	42 658	
	1 344 476	393 120
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 501	16 974
Intérêts et charges assimilées	243 127	54 665
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	247 628	71 639
RÉSULTAT FINANCIER	1 096 847	321 481
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 406 493	4 032 360
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	26 490	33 673
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 036	
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 304	10 248
	39 830	43 921
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28 370	8 883
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		68 745
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	28 370	77 628
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 460	(33 706)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	1 294 768	957 929
TOTAL DES PRODUITS	37 094 540	43 105 108
TOTAL DES CHARGES	32 971 355	40 064 383
BÉNÉFICE OU PERTE	4 123 185	3 040 724

SARLETC AUDIT

Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 51 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

PARTIE 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

NOTE 1.1 – Principes Comptables

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, et conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

NOTE 1.2 – Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis sur une période de 2 à 5 ans.

Sur option, les frais d'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice.

NOTE 1.3 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

Constructions (selon composants)	20 à 40 ans
Agencements et aménagements	10 à 20 ans
Installations techniques électriques (réseaux électriques Moyenne Tension)	30 ans
Outils électrique Haute et Moyenne Tension	30 ans
Organes de transformation et de coupure, Appareillages Postes sources	5 à 20 ans
Compteurs, disjoncteurs, concentrateurs	10 à 20 ans
Autres matériel et outillage	3 à 15 ans
Matériel de transport	5 à 10 ans
Matériel agricole	5 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Sur option, les frais d'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice.

NOTE 1.4 – Immobilisations Financières

Les participations et les autres titres immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque les prévisions d'exploitation mettent en évidence que la quote-part de situation nette restera inférieure au coût d'achat ou à la valeur d'apport, une provision pour dépréciation des participations est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition des titres de participations ne sont pas intégrés au coût d'entrée des titres et sont comptabilisés en charges. Sur le plan fiscal, ces frais font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans.

Les avances effectuées au profit des filiales de la société figurent en immobilisations financières, celles-ci n'ayant pas le caractère d'avance à court terme ou de trésorerie.

NOTE 1.5 – Stocks

Les stocks de matières sont valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Seul le stock de combustible (utilisé pour le fonctionnement d'une centrale thermique) est valorisé selon la méthode du Premier Entré Premier Sorti (dite FIFO).

NOTE 1.6 – Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale et une provision spécifique est constituée pour les créances identifiées comme étant douteuses (créances clients confiées à un cabinet de recouvrement, ou clients en procédure collective par exemple).

NOTE 1.7 – Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

SARL ETC AUDIT

Place de l'Europe

89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES

Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30

SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Lors de la souscription d'obligations dont le remboursement est garanti au nominal, la société a pour usage de les conserver jusqu'au terme, auquel cas une éventuelle dépréciation à l'inventaire, dès lors que son montant n'est pas jugé significatif, peut ne pas être constatée dans les comptes.

NOTE 1.8 – Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. En cas de litiges, leur montant correspond à l'estimation de nos conseils ou à la première condamnation si elle existe.

La société gère en provisions pour risques et charges les engagements au titre des médailles du travail, gratifications mentionnées dans le Statut des Industries Electriques et Gazières au bénéfice des salariés au cours de leur carrière professionnelle. Compte tenu d'une probabilité de présence et d'une table de mortalité, et valorisée au taux d'actualisation de 3,50%, cette provision figure au passif pour 63 275 €.

Les engagements en matière de pensions et de compléments de retraite ne sont pas gérés en provisions pour risques et charges et font l'objet d'une mention dans la présente annexe des comptes (note 1.10)

Les litiges en cours sont non significatifs et consistent en des indemnisations possibles sur sinistres électriques mineurs. Il n'y a pas de provisions comptabilisées à ce titre à la clôture de l'exercice.

NOTE 1.9 – Règles comptables françaises applicables aux délégataires de service public

Dispositions du PCG non applicables aux délégations de service public ou aux concessions.

<u>Avis du CNC dont est issu un règlement</u>	<u>Règlement du CRC modifiant le PCG</u>	<u>Etendue de l'exclusion</u>
Avis 2000-01	Règlement 00-06 relatif aux passifs	L'avis exclut de son champ les provisions spécifiques des entreprises concessionnaires.
Avis 2002-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs modifié par l'avis 2002-12	Règlement 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs	L'avis 2002-07 exclut de son champ les amortissements spécifiques des entreprises concessionnaires. L'avis 2002-12 ne modifie pas les exclusions.
Avis CU 2003-E (et sa note de présentation) et CU 2003-F concernant les modalités de 1 ^{re} application de la méthode par composantes et les dispositions transitoires	Règlement 03-07 modifiant l'article 15 du règlement 02-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs	L'avis 2003-E précise que les provisions et les amortissements spécifiques des entreprises concessionnaires sont exclus du champ de l'avis.
Avis 2004-15 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.	Règlement 01-06 relatif à la définition la comptabilisation et l'évaluation des actifs	L'avis exclut notamment de son champ tous les contrats de location au sens d'IAS 17 et les contrats de délégation de services publics dont les contrats de concession.

Des pans entiers du Plan Comptable Général, sur des aspects clés comme les immobilisations ou les passifs, ne doivent pas être appliqués ou présentent un caractère optionnel.

Méthode retenue : non application

NOTE 1.10 – Engagements hors bilan

• Engagements sociaux :

- Le montant des engagements de retraite au titre des indemnités de départ à la retraite de la branche des Industries Electriques et Gazières est évalué globalement à 238 444 € €, dont 129 751 € au titre des droits acquis (en considérant un taux d'actualisation à 3.50%). Ces engagements sont couverts par un contrat d'assurance Indemnités Fin de Carrière dont le montant d'encours est de 167 344 € au 31 décembre 2023.

- Au niveau du régime spécial de retraite de la branche Industries Electriques et Gazières (IEG) et en application du décret 2004-1354 10 décembre 2004, il appartient à la CNIIEG « de donner chaque année aux entreprises de la branche les informations dont elle dispose et qui sont nécessaires à l'évaluation de leurs engagements comptables ». Les engagements sociaux, au sens de la norme IAS19, évalués ci-dessous, s'entendent, d'une part par des avantages postérieurs à l'emploi, d'autre part par des avantages à long terme.

SARL ETC AUDIT

Place de l'Europe

89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES

Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30

SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

	31/12/2023	Rappel 31/12/2022
Taux actualisation retenu	3.50%	3.50%
Taux inflation retenu	2.50%	2.50%
Engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi	3 141 161	2 833 497
Dont engagements de retraite	2 667 303	2 358 431
Engagements au titre des avantages à long terme	374 496 €	389 227
Montant de notre contrat d'assurance en couverture des engagements au 31/12	1 601 000	1 595 471

• **Cautions accordées**

Cautions accordées à SAS SPER (% de détention SICAE EST : 100%)

La Société est caution solidaire sur un emprunt souscrit en 2018 par sa filiale détenue à 100% « SPER ». Cet emprunt est d'un nominal de 2 000 000 €, le capital restant dû de cet emprunt est 1 381 602 € au 31 décembre 2023.

Cautions accordées à SAS HYDROCLEAN (% de détention SICAE EST : 100%)

La Société est caution solidaire sur un emprunt souscrit en 2019 par sa filiale détenue à 100% « SAS HYDROCLEAN ». Cet emprunt est d'un nominal de 1 350 000 €, 1 129 917 € restant à rembourser au 31 décembre 2023.

Cautions accordées à SAS BF ENERGIES (% de détention SICAE EST : 26.04%)

Projets BF Energies	Emprunt	Banque	DuréePrêt	Date prêt	Montant caution SICAE EST
BF205 StRomain	104 202 €	Banque Postale	192 mois	15/06/2023	27 134 €
BF 204 Volnay	140 995 €	Banque Postale	192 mois	15/06/2023	36 715 €
BF38	282 000 €	CIC EST	160 mois	05/07/2023	73 433 €
BF 11	483 225 €	CIC Est	180 mois	20/07/2020	125 000 €
BF12	287 725 €	CIC EST	183 mois	20/07/2020	74 000 €

NOTE 1.11 – Fiscalité des Entreprises

Déduction Exceptionnelle en faveur de l'Investissement Productif

Conformément à la législation adoptée en 2015, la Société a calculé une déduction d'impôt suivant le dispositif en faveur de l'investissement Productif. Le montant porté en déduction pour la détermination du résultat fiscal pour 2023 est de 56 153 €

NOTE 1.12 – Audit

Les charges de l'exercice incluent des honoraires de commissariat aux comptes pour 32 000 €.

NOTE 1.13 - Options

Concernant les dividendes reçus, la société opte, dans la mesure où les conditions sont remplies, pour le régime fiscal des sociétés mères.

Note 1.14 – Prestations avec les filiales

L'ensemble des prestations entre SICAE EST et ses filiales a été facturé selon conventions et modalités ratifiées au cours des différents conseils d'administration.

Note 1.15 – Effectif

Au 31 décembre 2023, SICAE EST compte 43 agents embauchés au Statut National des Industries et gazières.

PARTIE 2 – CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Néant

SARL ETC AUDIT

Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

PARTIE 3 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Un nouvel établissement a ouvert en août 2023 à Combeaufontaine (70) et celui ci accueille le personnel qui prenait le travail précédemment à Jussey et à Ray sur Saône. Ces 2 établissements sont désormais inopérants. Le coût des constructions, agencements et couts associés entré à l'actif est de 3 688 000 €. Cette construction figurait en En cours à la clôture de 2022 pour 1 521 000 €. Pour rappel, une subvention d'investissement avait été accordée pour 100 000 € en financement de cette construction.
- Le décret 2023-692 du 28 juillet 2023 a précisé les dispositions d'application et de transposition de la loi du 14 avril 2023 au régime spécial de retraite des industries électriques et gazières. Ainsi, le personnel embauché statutairement après le 1 septembre 2023 ne bénéficie plus du régime spécial de retraite des industries électriques et gazières. Ce personnel est affilié, pour le risque retraite, au régime général. Ces salariés demeurent néanmoins des salariés statutaires pour toutes autres dispositions.

PARTIE 4 - FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

PARTIE 5 : CAPITAL SOCIAL

Valeur nominale des actions : 4 €.

Libellé	Nombre de parts au début de l'exercice	Nombre de parts émises	Nombre de parts radiées	Nombre de parts en fin d'exercice	Valeur nominale
Actions	14 000	0	492	13 508	4 €

	Nombre d'actionnaires au début de l'exercice	Nombre d'actionnaires sur actions émises	Nombre d'actionnaires sur actions radiées	Nombre d'actionnaires en fin d'exercice
Nombre d'actionnaires	1639	0	93	1 546

PARTIE 6 - PRECISIONS SUR LES CREANCES, DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

1) Clients et Comptes Rattachés

* Factures à établir	5 362 082
* Clients Electricité – Travaux Services	792 614
* Clients Douteux	168 421
- Provision Clients douteux	-82 670
TOTAL	<u>6 240 447</u>

2) Autres Créances

Emballages à rendre	21 886
Fournisseurs Avoirs à recevoir	11 104
Taxe sur la Valeur Ajoutée	586 400
Organismes de Sécurité Sociale - CNIEG	33 598
Contribution au Service Public Electricité à recevoir	2 645 735
Créances diverses	2 323
TOTAL	<u>3 301 046</u>

3) Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Placements à terme	26 000 000
Obligations	300 000
- Dépréciation VMP	- 9 540
Intérêts courus à recevoir	336 861
Banques	8 363 408
Caisse	2 124
TOTAL	<u>34 992 853</u>

4) Dettes*** Emprunts et dettes financières**

Emprunts - Capital restant dû	8 346 163
Emprunts - intérêts courus	8 992
Cautions contrats photovoltaïques S17	1 720
	<u>8 356 875</u>

*** Avances et acomptes reçus**

Mensualités perçues	2 126 680
Acomptes sur Travaux	<u>161 043</u>
	<u>2 287 723</u>

*** Dettes Fournisseurs**

Fournisseurs	1 047 529
Factures non parvenues	4 071 645
	<u>5 119 174</u>

*** Personnel**

Provision pour congés à payer	127 358
Droits Compte Epargne Temps	449 269
Droits Compte Epargne Temps Jours Retraite	64 677
Intéressement	94 243
Autres frais de personnel	15
	<u>735 562</u>

*** Organismes Sociaux**

MSA	151 408
CNIEG	26 282
Charges sociales sur congés à payer et CET	352 296
Autres organismes à payer	8 094
	<u>538 081</u>

*** Etat**

Impôt sur les Sociétés	335 944
TVA	840 304
Impôt Revenu, retenue à la source	10 261
TCFE/CSPE collectée	27 509
TCFE/CSPE sur factures à établir	13 400
Charges réelles Service Public Electricité à payer	1 178 618
Contribution due par les GRD	46 185
Autres impôts à payer	194 554
	<u>2 646 775</u>

* Autres Dettes

Dettes sur immobilisation – Factures non parvenues	117 786
Dettes diverses	362 852
	<u>480 638</u>

5) Charges constatées d'avance

Maintenance informatique et matériels	28 734
Fournitures et imprimés	9 152
Crédits portail DICT	7 416
Honoraires et autres charges	14 188
TOTAL	<u>59 490</u>

6) Produits constatés d'avance

* Basse tension : Abonnements facturés d'avance	133 894
TOTAL	<u>133 894</u>

PARTIE 7 : CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**CHARGES EXCEPTIONNELLES**

Indemnisation sur sinistres	27 747
Pénalités, amendes	623

Total ligne HE **28 370**

Valeur comptable éléments actifs cédés 0

Total ligne HF **0**

Total Charges exceptionnelles
: **28 370**

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Rentrées sur créances amorties	1 219
Autres produits	25 271

Total ligne HA **26 490**

Reprise provisions réglementées	9 304
QP Subvention investissement reprise au résultat	911
Produit de cession des actifs	3 125

Total ligne HC **13 340**

Total Produits exceptionnels : **39 830**

PARTIE 8 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

RAISON SOCIALE ET FORME JURIDIQUE	SIREN	% DE DETENTION	EXERCICE	VALEUR BRUTE DES TITRES DETENUS	CAPITAUX PROPRES	CHIFFRE AFFAIRES	AVANCES CONSENTIES NON REMBOURSEES	DIVIDENDES ENCAISSES AU COURS DE L'EXERCICE	DERNIER RESULTAT NET CONNU
SAS SVEES	450887559	100%	2023	40 000	57 045	8 554	0	0	305
SAS CENTRALE DES MOINES	418320230	100%	2023	972 095	469 805	241 410	0	62 941	109 125
SAS A3E	453145195	100%	2023	1 017 171	465 546	571 042	0	0	83 798
SAS CONSULT HYDRO	522343086	100%	2023	252 197	120 150	149 321	0	0	153
SAS ENERCLEAN	445325251	100%	2023	1 374 893	276 339	112 372	0	42 640	38 041
SAS SPER	530000041	100%	2023	440 740	-160 630	143 124	357 175	0	129 138
SAS HYDROCLEAN	531597722	100%	2023	56 117	22 787	115 264	200 000	0	17 443
SAS HYDROEST	850058538	100%	2023	1 236 623	-47 987	151 355	100 000	0	57 343
SAS LUCIA	494570799	10%	2022	50 000	5 365 499	51 608 197	0	59 900	2 396 688
SAS BF ENERGIE	749960795	26.04%	2023 (clôture 31/03)	40 330	79 814	239 816	149 199	0	5 854
SEML COTE D'OR ENERGIES	815248 331	6.7%	2022	150 000	1 469 708	0	0	0	-67 219
SAS PARC DES ROCHES BLEUES	908301120	20%	2022	200	4	0	0	0	-996

PARTIE 9 – IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS – PROVISIONS - ECHEANCES**DES CREANCES ET DETTES**

Voir états ci-après.

SARL ETC AUDIT
 Place de l'Europe
 82000 SAINT GEORGES SUR GAULCHES
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Immobilisations

SICAE EST

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 22/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 308 806		5 100
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 308 806		5 100
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	133 344		
Constructions sur sol propre	2 087 750		2 514 026
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	1 171 251		1 141 803
Installations techniques et outillage industriel	3 941 702		31 900
Installations générales, agencements et divers	55 347 717		2 290 350
Matériel de transport	1 544 548		155 969
Matériel de bureau, informatique et mobilier	486 828		180 043
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 852 004		4 691 878
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	66 565 144		11 005 969
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	5 383 736		246 630
Autres titres immobilisés	18 390		365
Prêts et autres immobilisations financières	802 764		29 915
TOTAL immobilisations financières :	6 204 890		276 910
TOTAL GÉNÉRAL	74 078 840		11 287 978

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 313 906	
TOTAL immobilisations incorporelles :			1 313 906	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			133 344	
Constructions sur sol propre			4 601 775	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			2 313 054	
Install. techn., matériel et out. industriels		366 738	3 606 864	
Inst. générales, agencements et divers		10 186	57 627 881	
Matériel de transport		52 131	1 648 386	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		143 778	523 092	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		5 617 507	926 375	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		6 190 341	71 380 772	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			5 630 366	
Autres titres immobilisés			18 755	
Prêts et autres immo. financières			832 675	
TOTAL immobilisations financières :			6 481 796	
TOTAL GÉNÉRAL		6 190 345	79 176 474	

CARLE ETC AUDIT
Place de l'Europe
83000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 46 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Amortissements

SICAE EST

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 22/05/24
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 017 130	193 664		1 210 794
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 017 130	193 664		1 210 794
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 601 622	58 837		1 660 458
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	869 457	77 606		947 063
Installations techn. et outillage industriel	3 486 045	103 455	366 738	3 222 762
Inst. générales, agencements et divers	27 687 683	1 592 918	10 186	29 270 414
Matériel de transport	1 375 702	75 862	52 131	1 399 433
Mat. de bureau, informatique et mobil.	419 233	39 242	139 746	318 728
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	35 439 741	1 947 919	568 802	36 818 859
TOTAL GÉNÉRAL	36 456 871	2 141 584	568 802	38 029 652

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

SARL ETC AUDIT

Place de l'Europe
80000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

Amortissements (suite - dérogatoire)

SICAE EST

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 22/05/24
Devise d'édition EURO

VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS		
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
TOTAL III			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 1+2+3)			

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	REPRISES			Mouvements nets des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	7 868			(7 868)
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	7 868			(7 868)
TOTAL III	7 868			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7 868			
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 4+5+6)		7 868		

SARLETC AUDIT

Place de l'Europe

89000 SAINT GEORGES SUR PAULCHES

Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30

SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

7 868

Provisions Inscrites au Bilan

SICAE EST

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 22/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement	1 436		1 436	
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	67 624		7 868	59 756
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	69 060		9 304	59 756

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	56 788	6 487		63 275
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	56 788	6 487		63 275

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.	294 569	4 501	118 822	180 248
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	81 451	82 790	81 570	82 670
Autres provisions pour dépréciation	11 310		1 770	9 540
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	387 330	87 291	202 162	272 458

TOTAL GÉNÉRAL	513 178	93 777	211 466	395 490
----------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 85 48 12 12 - Fax 03 85 41 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

État des Échéances des Créances et Dettes

SICAE EST

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 22/05/24
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	832 675		832 675
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	832 675		832 675
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	168 421		168 421
Autres créances clients	6 154 697	6 154 697	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 598	33 598	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	586 400	586 400	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 645 735	2 645 735	
État - Divers			
Groupe et associés	1 197	1 197	
Débiteurs divers	34 116	34 116	
TOTAL de l'actif circulant :	9 624 163	9 455 742	168 421
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	59 490	59 490	

TOTAL GÉNÉRAL	10 516 328	9 515 233	1 001 095
----------------------	-------------------	------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	8 355 155	1 758 880	4 713 610	1 882 666
Emprunts et dettes financières divers	1 720	1 720		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 119 174	5 119 174		
Personnel et comptes rattachés	735 562	735 562		
Sécurité sociale et autres organismes	538 081	538 081		
Impôts sur les bénéfices	346 205	346 205		
Taxe sur la valeur ajoutée	840 304	840 304		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 460 266	1 460 266		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	117 786	117 786		
Groupe et associés				
Autres dettes	362 852	362 852		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	133 894	133 894		

SARL ETC AUDIT
Place de l'Europe
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

TOTAL GÉNÉRAL	18 010 999	11 414 724	4 713 610	1 882 666
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

SICAE EST
capital social variable
siège social : 9 avenue du Lac
70000 VESOUL
RC 815680277 B VESOUL
SIREN 815680277

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 05 juin à 9 h 30, à la salle de la convivialité de GEVIGNEY MERCEY (70),
Les actionnaires de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité EST se sont réunis suivant la convocation
qui leur a été faite par le Conseil d'Administration.

Etaient présents :

M. Jean Marie BERTIN	Vice-Président du Conseil départemental de Haute-Saône représentant M. le Président KRATTIGNER, excusé
M. DARTIER	Vice-Président du SDED52
M. DESCHERVOIS	Directeur du SDED52
M. JAVAUX	Président du SIED 70
M. TONGHINI	Directeur du SIED 70
M. MIGNOT	Responsable services réseaux du SIED 70
M. JACQUENET	Président SICECO
Mme DEBOUY	Présidente de la SICAE Précý Saint Martin
M. PARIS	Directeur de la SICAE de PRECY Saint Martin
Mme. COURVOISIER	Commissaire aux comptes titulaire
M. Frédéric JEAN	Directeur de LUCIA Energie
Mme Lysiane SIMONIN	Responsable LUCIA Energie Est
Mme VACOSSAINT	Crédit agricole de Franche Comté
M. Frédéric JEAN	Directeur de LUCIA
M. François BOCKSTALL	Ancien Président SICAE EST

Assistaient également à la réunion les Administrateurs de la SICAE EST :

M. Laurent COUTELLE, Bernard FRISON, Jean-François FERRAND, André JEANNOT, Xavier TRIBILLON, Gabriel FAIVRE, Guy LAROCHE, Patrick DOME, Emmanuel LEROY

Absents, excusés :

M. KRATTINGER,	Président du Conseil départemental de Haute Saône
M. LACROIX,	Président du Conseil départemental de Haute-Marne
M. DUBRAY	Président de LUCIA,
Mme Fabienne RICHARDOT	Administratrice
M. Séraphin CAMPELO,	Administrateur

Il a été établi une feuille de présence, émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent COUTELLE, Président du Conseil d'Administration.

Sont scrutateurs de l'assemblée :

- Mairie de JUSSEY, représentée par Madame Yvette MADRON
- Pâturage comtois, représenté par Monsieur Emmanuel LEROY

Le bureau de l'assemblée désigne comme secrétaire : M. Christophe JOUGLET

La SARL ETC AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué par courrier adressé le 25/04/2024, est représentée par Mme COURVOISIER.

Sur le Bureau de l'Assemblée sont déposés les documents suivants :

- un exemplaire des statuts de la société
- la feuille de présence de l'Assemblée
- un exemplaire de l'Est Républicain du 21/05/2024 et un exemplaire du Journal de la Haute Marne du 21/05/24 dans lesquels figurent les avis de convocation de cette Assemblée Générale
- les différents documents comptables de la Société, avec notamment le bilan et le compte de résultat et les annexes

- le rapport de gestion du Conseil d'Administration
- la liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues dans des conditions normales
- le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Le Président déclare :

- que la liste des actionnaires, arrêtée le seizième jour avant la réunion de l'assemblée, a été tenue à la disposition des actionnaires, au siège social, quinze jours avant cette assemblée.

- et qu'en outre, les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des actionnaires, au même lieu, depuis la convocation de l'Assemblée, à savoir :

1. les projets de résolutions présentés par le Conseil d'Administration ;
2. l'inventaire, les comptes annuels, la liste des administrateurs, un tableau des affectations de résultat ;
3. les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes et le tableau des résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices ;
4. le montant global, certifié exact par le commissaire aux comptes, des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées ;
5. un document mentionnant l'état civil des administrateurs, avec l'indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que cette Assemblée Générale se réunit sur 1ère convocation et en conséquence, selon l'article 40 des statuts, peut délibérer valablement si le cinquième au moins des actions ayant le droit de vote est présent ou représenté.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du Bureau constitué, constate que 269 actionnaires sont présents ou représentés totalisant 3306 actions, représentant un capital de 13 224 € (24,67 % du capital social). Les parts A représentent un montant de 7 432 € soit 13,86 % du capital présent ou représenté.

L'assemblée générale ainsi constituée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du Jour est le suivant :

- **Présentation des comptes, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, examen de ces documents et du bilan, approbation et quitus.**
- **Affectation des résultats**
- **Travaux 2023 et projets 2024**
- **Renouvellement d'Administrateurs**
- **Nomination des réviseurs coopératifs titulaire et suppléants**
- **Vote des résolutions**

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux articles 33, 35 et 42 de nos statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 2023 et vous donner toutes précisions utiles concernant l'activité de notre société au cours de l'année 2023.

Le Président donne ensuite la parole au Directeur Général pour commenter les chapitres suivants :

A. RAPPORT D'ACTIVITÉ GÉNÉRAL

1) Evénements marquants de 2023

La société effectue depuis le deuxième semestre 2022 (après une phase pilote effectuée au 4^e trimestre 2021) le déploiement en masse des compteurs Linky sur les points de service dont elle a l'exploitation. L'année 2023 confirme le déploiement massif de ce compteur, avec la pose de plus de 10000 compteurs sur l'année, ce qui mène à un taux de

déploiement du compteur communicant pour près de 65%. Le déploiement est prévu d'être achevé au dernier trimestre 2024.

Année	Nombre de compteurs Linky posés	Cumul
2021	1174	1174
2022	2651	3825
2023	10 014	13 839

La fin du déploiement de masse sur le territoire SICAE EST est prévue pour l'automne 2024.

La société a procédé à l'ouverture d'un nouveau centre d'exploitation à Combeaufontaine. Ce centre est en fonctionnement depuis octobre 2023. Il regroupe le personnel des centres d'exploitation situés à Jussey et Ray sir Saône. Ces établissements sont donc désormais fermés. Le coût de la construction a été porté en Immobilisations pour 3 368 800 €.

2) Le Personnel

L'effectif de SICAE EST au 31 décembre 2023 se compose de 43 agents (+2) au statut des Industries Electriques et Gazières : 6 cadres, 21 agents de maîtrise, 16 agents d'exécution. L'effectif comprend en sus 1 salarié en contrat d'apprentissage. L'âge moyen des salariés est de 42,7 ans.

Embauches en CDI en 2023 :	2
Sorties de l'effectif en 2023 :	0
Dont départ à la retraite :	0
Dont Mise en invalidité catégorie 2	0

3) Formation Professionnelle

Il a été réalisé 811 heures de Formation Professionnelle auprès de 24 salariés. Les coûts pédagogiques afférents se sont élevés à 27 540 €.

4) Evolution de la Clientèle

Au 31 décembre 2023, les contrats clientèle sont les suivants :

Décompte des contrats de soutirage

Niveau de tension	2023	2022	2021
HTA	42	42	42
s BT Sup. 36 kVA	146	154	152
BT inf. 36 kVA	22909	22818	22895
Dont contrats au Tarif Réglementé	22187	22075	22070
Dont contrats BT chez fournisseur de marché	722	743	825
TOTAL Utilisateurs de réseau	23098	23014	23089

Décompte des contrats d'injection

Par niveau de tension

Niveau de Tension	2023	2022	2021
HTA	17	16	16
BT sup. 36 kVA	61	58	46
BT inf. 36 kVA	614	499	427
TOTAL	692	573	489

Filière	2023	2022	2021
Hydraulique	6	6	6
Biogaz Méthanisation	10	10	9
Eolien	4	4	4
Solaire	672	553	470
TOTAL	692	573	489

5) Services clientèles et Missions sociales

Les clients au Tarif Réglementé de SICAE EST optent pour les moyens de paiement suivants :

- 57 % optent pour le prélèvement chaque mois
- 13 % optent pour le prélèvement à émission de facture
- 30 % optent pour un règlement à leur initiative, chèque, virement, Carte Bancaire, paiement en ligne depuis l'espace client ou espèces.

SICAE EST participe au financement des Fonds de Solidarité Logement des départements de Haute Saône et Haute Marne pour un total de 9000 €.

Les dossiers présentés ont abouti vers une aide au paiement d'une facture d'électricité de SICAE EST versée directement à SICAE EST pour 38 540 €.

Depuis 2018, le dispositif du Chèque Energie est en place (Références réglementaires : articles L124-1 à L124-4 du code de l'énergie) sur l'ensemble du territoire français, après une expérimentation sur 4 départements. Ce dispositif consiste en un moyen de paiement des factures d'énergie pour un montant compris entre 48 € à 277 € selon ressources financières et composition du foyer fiscal. Les clients concernés reçoivent directement le Chèque Energie et l'utilisent comme ils l'entendent auprès d'un fournisseur d'énergie ou dans le cadre de travaux de rénovation thermique.

SICAE EST est habilitée à encaisser des Chèques Energie auprès de l'Agence des Services et Paiements qui en exerce la liquidation. En 2023, environ 5110 contrats sont répertoriés comme bénéficiaires de chèques Energie et il a été procédé à des encaissements pour environ un montant d'environ 1 017 000 €.

Concernant les modes d'encaissement, depuis l'année 2022, les clients de SICAE EST ont la possibilité de :

- envoyer directement leur chèque énergie à SICAE EST
- saisir directement l'encaissement de leur chèque énergie depuis le portail internet public Chèque énergie en désignant leur fournisseur SICAE EST
- procéder à la pré-affectation de leur chèque énergie afin que les émissions futures de chèque énergie soient directement affectées à leur compte client et encaissées par SICAE EST.

SICAE EST exerce le recouvrement des factures d'électricité selon les procédures légales décrites dans le décret 2008-780 du 13 août 2008. Ce décret prévoit les modalités selon lesquelles SICAE EST, au titre de son activité de fournisseur d'électricité, peut exercer les relances ainsi que les interventions techniques pour non-paiement des factures, diminution de la puissance disponible ou interruption de la fourniture

Nombre d'interventions d'interruption de fourniture pour non-paiement

ANNEE	Nombre d'interventions
2023	216 177 par débranchement sur installation 39 par télé opération
2022	249
2021	255

6) Valorisation centrale de Hortes

SICAE EST est propriétaire d'une centrale thermique à Hortes d'une puissance disponible de 6 MW. Cet outil a donné lieu aux flux financiers suivants :

- 412 265 € au titre de la Réserve Rapide, mise à disposition de l'outil à la demande (110 212 € en 2022).
- 171 596 € au titre de la valorisation des capacités.

La centrale a fait l'objet d'appels plus nombreux et a fonctionné 58 heures, en particulier au premier semestre 2023 ; la quantité produite est le quintuple de celle de 2022.

B. RAPPORT D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

1) Tarification

Au cours de l'exercice, des variations tarifaires réglementaires ont impacté nos conditions d'achat et de vente.

► Evolutions tarifaires au 01/02/2023 :

• Evolution des TRVe au 1/02/2023 :

La CRE, autorité administrative indépendante, propose au gouvernement des tarifs réglementés de vente qui reflètent les coûts, dans les conditions prévues par la loi (principe de l'empilement des coûts). Cette hausse exceptionnelle s'explique par la conjonction exceptionnelle actuelle, qui ont conduit à une augmentation inédite des prix de gros de l'électricité.

La CRE, dans sa délibération du 19/01/2023, a proposé une évolution des TRVe au 1/02/2023 comme suit :

- + 108,91 % HT, soit + 175,41 €/MWh HT, pour les tarifs bleus applicables aux consommateurs résidentiels ;
- + 106,88 % HT, soit + 177,52 €/MWh HT, pour les tarifs bleus applicables aux consommateurs professionnels éligibles

Dans ce contexte, le Gouvernement a indiqué que cette proposition ne serait pas appliquée et que la hausse des TRVE serait limitée à 15% TTC en moyenne au 1^{er} février 2023 pour l'ensemble des consommateurs, qu'ils soient résidentiels ou professionnels, par la mise en place d'un « bouclier tarifaire ».

Par délibération 2023-17, la CRE a fixé de nouvelles grilles tarifaires TRVe pour limiter à 15 % TTC la hausse moyenne, publiées par le Gouvernement par arrêtés parus au JO du 30 janvier 2023.

• Evolution du Tarif de Cession au 1^{er}/02/2023 :

La proposition de la CRE entraînait une hausse moyenne du tarif de cession de :

- + 168,07 €/MWh du tarif de cession soit +178,273 % HT

Cette hausse aurait entraîné un prix au TC pour SICAE EST de 166,54 €/MWh en moyenne.

En cohérence avec la décision prise pour les TRVe, le gouvernement a indiqué que cette proposition ne serait pas appliquée et a publié au Journal officiel du 30/01/2023 la nouvelle grille tarifaire applicable au 1^{er}/02/2023.

Pour SICAE EST, cela représente un prix au TC à 132,09 €/MWh en moyenne (+ 39,7 €/MWh par rapport au TC moyen d'août 2022 à 92,39 €/MWh et en 2021 à 59,2 €/MWh).

► Evolution tarifaires au 01/08/2023 :

Dans le prolongement des mesures prises en février 2023 pour le pouvoir d'achat, le gouvernement s'est opposé à l'ensemble des grilles TRV HT proposées par la CRE, et a décidé de limiter la hausse des grilles TRVe à 10 % TTC en moyenne et de manière similaire, du tarif de cession.

- Turpe 6 HTA/BT :

Dans sa Délibération du 31/05/2023, la CRE a fixé l'augmentation du TURPE 6 HTA-BT à + 6,69 % HT en moyenne à compter du 1er août 2023.

- Turpe 6 HTB

Dans sa Délibération du 31/05/2023, la CRE a fixé l'évolution du TURPE 6 HTB à + 6,69 %% à compter du 1^{er} août 2023.

- Prestations annexes

Par décision n°2023-166 du 21/06/2023, la CRE a fait évoluer les tarifs et le contenu des prestations annexes réalisées par les GRD d'électricité, afin de tenir compte, en outre du déploiement des compteurs communicants et abroge, à sa date d'entrée en vigueur au 01/08/2023 la précédente délibération n° 2021-211. Ainsi, chaque année, les tarifs des prestations annexes, à l'exception de celle sur la mise en service sur raccordement existant, sont ajustés mécaniquement, le 1er août, du pourcentage suivant : $Z_N = IPC_N$
Au 01/08/2023, l'évolution est donc **+5,3 %**.

2) Achats Électricité

Nos achats d'électricité sont décomposés en une part acheminement et une part fourniture.

Acheminement

Le tableau ci-dessous indique la quantité d'électricité ayant transité sur notre réseau.

Il y a une valorisation uniquement de l'électricité acheminée par RTE. Les productions d'énergies injectées directement sur notre réseau ne donnent pas lieu à une valorisation de l'acheminement.

TOTAL Energie Acheminée	2023	2022	2021
Volume (kWh)	187 321 247	193 150 542	203 561 443
Montant (€)	763 082 €	443 141 €	913 012 €
Prix moyen (c€/kWh)	0,41	0,23	0,43

Il est constaté, pour la 2eme année consécutive, un net recul du volume ayant transité sur le réseau. Ce volume est revenu au même niveau que les années 2016 à 2020 (années au cours desquelles le volume était stable autour de 186 GWh).

En euros, le montant a sensiblement augmenté par rapport à 2022, année au cours de laquelle il s'était produit un événement exceptionnel consistant en un reversement exceptionnel de la part de RTE suite à un excédent de recettes lié à l'utilisation des liaisons transfrontalières. pour 411 k€.

Ce volume total transité est décomposé ainsi :

- Achats à RTE (tarif TURPE) :

Acheminement RTE	2023	2022	2021
Volume Soutiré (kWh)	69 454 938	85 346 680	99 971 016
Montant (€) (avant restitution exceptionnelle de la délibération CRE du 8 décembre 2022)	763 082 €	854 723 €	913 012 €
Prix moyen (c€/kWh)	1,10	1.00	0.91
Volume injecté en HTB et non valorisé	27 077 703	20 354 626	17 339 639
V soutiré - V injecté	42 377 235	64 992 054	82 631 377

Le volume d'électricité acheminé et net de l'énergie refoulée (c'est à dire l'apport net « extérieur » d'électricité) a diminué de 34,8 % et n'a jamais été aussi bas.

- Energie produite sur la concession, détail par filière :

Cette énergie est produite par les producteurs situés sur le territoire de la concession, et n'a pas lieu d'être acheminée par RTE.

L'acheminement n'est donc pas valorisé.

Autre Acheminement en kWh	2023	2022	2021
Incinérateur de NOIDANS (CARD auprès d'ENEDIS)	13 234 333	12 864 796	9 398 710
Notre Centrale thermique de HORTES)	388 279	75 179	60 081
Filière Photovoltaïque	9 899 412	9 110 711	6 279 931
Filière Biogaz	25 215 962	26 295 602	24 061 246
Filière Hydraulique	5 069 355	5 174 795	5 822 803
Filière Éolienne	91 136 671	74 637 405	75 316 295
TOTAL	144 944 012	128 158 488	120 930 066
<i>Dont Volume en Obligation d'Achat</i>	<i>81 169 046</i>	<i>71 367 459</i>	<i>70 122 551</i>

Bien que la puissance installée en production éolienne n'ait pas varié, la filière éolienne a produit 22 % de plus qu'en 2022 et cette production, à plus de 91 GWh, n'a jamais été aussi élevée.

Au niveau des volumes en Obligation d'Achat, le volume a augmenté de 213,7 % et, à plus de 81 GWh, n'a jamais été aussi élevé.

Achats Fournitures

- Achats à EDF (tarif de cession) :

Depuis 2018, l'énergie consommée par les clients au Tarif Réglementé est achetée intégralement au Tarif de Cession. Auparavant, nous achetions au Tarif de Cession la différence entre l'énergie consommée par nos clients et l'énergie produite par les producteurs situés sur la concession.

L'énergie achetée au Tarif de Cession comprend également les pertes du Gestionnaire de Réseau de Distribution.

Energie Tarif Cession	2023	2022	2021
Volume (kWh)	115 185 722	117 910 411	129 494 632
Montant (€)	13 362 992 €	10 170 023 €	7 633 909 €
Prix moyen (c€/kWh)	11,60	8,63	5,90

Soit une diminution de -2,3 % en volume et une augmentation de 31,4% en Euros. Le prix d'achat moyen du MWh est ainsi de 116,0 , en augmentation de 46,3 %. Il était de 86,30 € en 2022 et 59,0 € en 2021. Ces variations sont la traduction de l'évolution à la hausse du prix de fourniture au tarif de cession depuis la crise énergétique de 2022.

Le montant des pertes techniques du GRD est estimé à 1 593 070 € pour une quantité en diminution de 3.0% , contre 1 231 171 € en 2022 et 887 220 € en 2021. En euros, l'achat des pertes a ainsi augmenté de 361 899 €.

Achats en Obligation d'achat et revente à un agrégateur

Depuis 2018, l'énergie achetée sous le régime de l'Obligation d'Achat est revendue intégralement auprès d'un agrégateur (selon un appel d'offres national et à des prix de marché). Les prix en Obligation d'Achat étant supérieurs aux prix du Marché, la différence entre les achats et la revente, qui est donc un manque à gagner, nous est compensée via les Charges de Service Public de l'Electricité.

Compensation OA (en €)	2023	2022	2021
Montant vendu Agrégateur	7 099 303 €	18 397 059 €	7 069 347 €
Achat aux producteurs	12 004 431 €	10 716 859 €	9 797 397 €
Prix d'achat moyen du kWh (toutes filières confondues) en c€	14,80	15,02	13,97
Compensation Attendue	4 910 129 €	-7 680 200 €	2 780 050 €

Alors qu'en 2022, la volatilité des prix avait engendré un retournement du système de compensation qui avait été mis en place à l'origine et que nous étions en situation de payer à l'état un complément, la situation de 2023, année au cours de laquelle les prix de marché ont retrouvé progressivement un niveau se rapprochant d'avant la crise énergétique et nous sommes revenus dans une situation de compensation à nous restituer. La composante liée à l'OA est de 4 910 129 €.

3) Ventes Electricité

Le Chiffre d'affaires énergie s'élève à :

Années	Montant (en €)	kWh
2023	22 211 261 €	173 272 153
2022	18 760 035 €	178 186 072
2021	16 499 310 €	188 234 122
2020	15 390 011 €	172 796 336
2019	14 107 267 €	172 799 923

Soit une augmentation de +18,4% , elle-même consécutive à une augmentation de + 13,7%.

a) Concernant les livraisons en Basse Tension, puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Acheminement	2023	2022	2021
Volume (kWh)	108 154 271	110 100 801	118 820 550
Recettes (€)	6 980 984	6 530 700 €	6 591 477
Prix moyen (c€/kWh)	6,45	5,93	5,55

Soit une diminution de -1,8% en volume et en augmentation de +6,9% en Euros.

Au sein de ce segment de clientèle, on trouve les clients au Tarif Bleu.

Fourniture tarif bleu	2023	2022	2021
Volume (kWh)	101 388 409	103 643 613	113 150 069
Recettes TRV (€)	19 813 436 €	16 459 525 €	14 336 227 €
% Acheminement	33,3%	37,6%	44,1%
Recettes Acheminement (€)	6 583 873 €	6 180 800 €	6 315 108 €
Recettes Fourniture (€)	13 279 563 €	10 278 725 €	8 021 119 €
Prix moyen Fourniture (c€/kWh)	13,05	9,92	7,09

Le volume vendu au Tarif Réglementé de Vente est à nouveau en diminution de - 2,2 % par rapport. Depuis 2021, ce volume a diminué de - 10,4 % . Ceci traduit d'importantes recherches d'économies sur les consommations de la part de cette catégorie d'utilisateurs.

Au niveau des prix, le montant intégré facturé augmente de 20,4 %, l'augmentation étant plus importante sur la part Fourniture (+ 28,6 %) que sur la part acheminement (+ 6,9 %) .

L'autre catégorie de clients a opté pour un fournisseur de marché et nous facturons au TURPE leur fournisseur d'énergie :

Facturation C5	2023	2022	2021
Volume (kWh)	6 815 862	6 466 188	5 670 481
Recettes (€)	397 111 €	350 137 €	276 369 €
Prix moyen (€/kWh)	5,83	5,41	4,87

Soit une augmentation de + 5,4 % en volume et une augmentation de + 13,4 % en euros.

b) Concernant les livraisons en Basse Tension, puissance supérieure à 36 kVA

Acheminement	2023	2022	2021
Volume (kWh)	17 877 491	19 429 137	19 054 934
Recettes (€)	893 410 €	890 125 €	853 889 €
Prix moyen (€/kWh)	5,00	4,58	4,48

C'est sur ce segment que le recul des consommations est le plus marqué par rapport au niveau des 2 dernières années.

Soit une diminution de - 8,0 % en volume et une augmentation de 0,4 % en euros.

c) Concernant les livraisons en HTA (puissance supérieure à 250 kW)

Acheminement	2023	2022	2021
Volume (kWh)	47 240 391	48 656 134	50 358 638
Recettes (€)	984 653 €	954 187 €	974 060 €
Prix moyen (€/kWh)	2,08	1,96	1,93

Soit une diminution de - 2,9 % en volume et une augmentation de 3,2 % en euros.

d) Tous Segments Confondus, les Ventes d'énergie sont les suivantes :

• **Pour l'acheminement**

Acheminement	2023	2022	2021
Volume (kWh)	173 272 153	178 186 072	189 234 122
Recettes Conso (€)	8 859 047	8 375 242	8 419 426
Prix moyen (€/kWh)	5,11	4,70	4,47
Recettes Producteurs (€)	65 041	56 954	48 232
Total Recettes Acheminement (€)	8 924 088	8 432 196	8 467 658

Soit une diminution de - 2,8 % en volume et une augmentation de 5,8 % en euros.

• **Pour la Fourniture**

Fourniture aux TRV	2023	2022	2021
Volume (kWh)	101 798 934	104 195 939	113 303 248
Recettes (€)	13 287 173	10 327 839	8 031 652
Prix moyen (€/kWh)	13,05	9,91	7,09

Soit une diminution de - 2,3 % en volume et une augmentation de 28,7 % en euros. Ainsi, le prix moyen de fourniture HT augmente de 31,7 %.

⇒ **Synthèse entre activité GRD et activité de fournisseur au TRV**

	2023	Répartition	2022	Répartition	2021	Répartition
kWh facturés au TURPE	71 473 219	41,25 %	73 990 133	41,5%	74 930 874	39,8%
kWh facturés au Tarif Réglementé de Vente	101 798 934	58,75 %	104 195 939	58,5%	113 303 248	61,2%
TOTAL	173 272 153	100 %	178 186 072	100 %	188 234 122	100%

4) Evolution de la marge

La Marge retraitée sur l'acheminement est mesurée en procédant à la différence Recettes – Dépenses comme suit :

► Recettes = Recettes issues des ventes Acheminement + Recettes Fonds de Péréquation de l'Energie

► Dépenses = Charges d'acheminement soutirage auprès de RTE + Achats des pertes du GRD au Tarif de Cession

Marge Acheminement retraitée	2023	2022	2021
Ventes Acheminement	8 924 088	8 432 196	8 467 658
Recettes FPE	2 455 093	2 399 945	2 442 071
Total Recettes Acheminement	11 379 181	10 834 163	10 911 750
- Approvisionnement RTE	- 763 082	- 433 141	- 913 012
- Achat des Pertes	- 1 593 070	- 1 231 171	- 887 220
= Marge Acheminement retraitée	9 023 030	9 169 850	9 111 518

La marge acheminement est en diminution de 147 k€. L'augmentation en valeur (pour 362 k€) des pertes achetées au TC est la cause de cette diminution de marge.

Marge Fourniture	2023	2022	2021
Marge Fourniture	1 593 070	1 388 988	1 284 963

Les évolutions du Tarif de cession et du TRV amènent au maintien de la marge Fourniture et ce malgré un recul des consommations facturées.

C. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

➔ Structure des réseaux :

Au 31 décembre 2023, nos réseaux comptaient :

- HTB 63 kV aérien	93 km		
Soit un total de :		=	<u>93 km</u>
- HTA 30 kV (dont 65 % en souterrain)	23 km		
Soit un total de :		=	<u>23 km</u>
- HTA 20 kV Haute Saône (dont 48 % souterrain)	862 km	(+1)	
- HTA 20 kV Haute Marne (dont 28 % en souterrain)	264 km	(=)	
- HTA 20 kV Vosges (dont 9 % en souterrain)	5 km	(=)	
Soit un total (dont 43 % en souterrain) de :	<u>1 131 km</u>	(+1)	
- BTA Haute Saône (dont 43 % en souterrain)	538 km	(+5)	
- BTA Haute Marne (dont 36 % en souterrain)	180 km	(+1)	
- BTA Vosges (dont 19 % en souterrain)	3.4 km	(=)	
Soit un total (dont 41 % en souterrain) de :	<u>721.4 km</u>	(+6)	

La longueur totale de nos réseaux en exploitation s'élève à 1 968 km (+7)

➔ Nombre de postes de distribution publique

- Haut de poteau	402 (-10)
- Poste à Couloir	159 (+10)
- Poste Cabine Haute	28 (-5)
- Poste cabine basse et Socle	291 (-1)

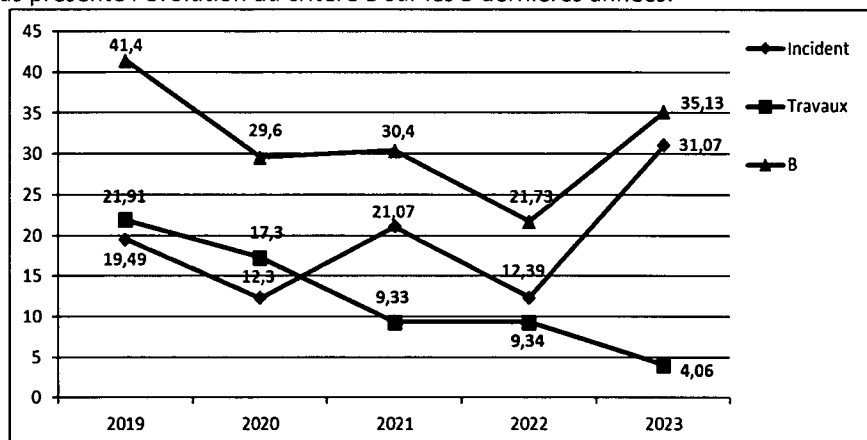
➔ Nombre de postes privés

- Poste privé	40 (=)
---------------	--------

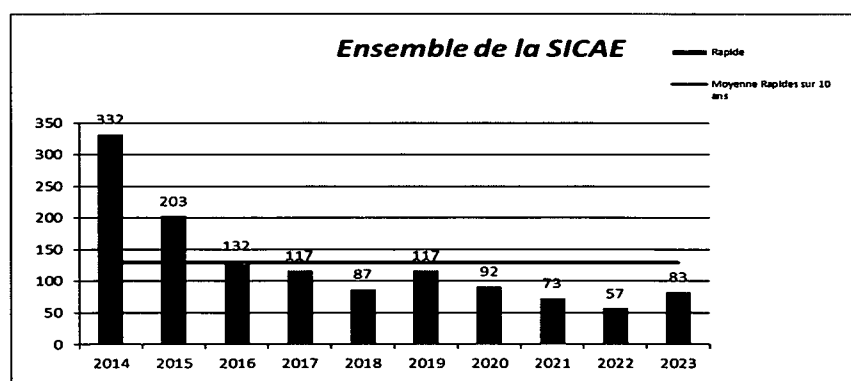
Soit un total de : **920 (-6)**

4) Qualité

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du critère B sur les 5 dernières années.



Le critère B incident a augmenté en 2023 par rapport à 2022.
On peut noter une augmentation du nombre de pannes (16 à 29).



83 « Rapides » au total pour l'année 2023 contre 57 l'année dernière, ce qui inverse la tendance baissière depuis 2020.

5) Travaux d'Investissement sur le domaine concédé

Le programme initial a été modifié comme détaillé dans le tableau ci-dessous pour un linéaire de **1,8 Km HTA en 100 % souterrain**. La dépose de réseau aérien représente **5,37 km**.

Commune	Désignation	Pose HTA en m		BT sout.	Dépose		Poste
		Sout.	Aérien		Aérien		
AISEY-ET-RICHECOURT	TRANCHE 1 : Mise en place d'un point télécommandé sur l'antenne de Ranzeville	120	-	-	360		-
JUSSEY	Reprise postes DP de NOROY sur le D. EOLIEN St MARCEL :	310	-	82	3018		1
BOURSIERE	Suite dépose PCH : Rationalisation Poste HTA/BT	-	-	410	615		-
RIOZ (LES FONTENIS)	Restructuration du réseau HTA en coordination avec le SIED 70 à la suite d'une construction d'un tiers	1391	-	225	1383		1
4	Total	1821	0	717	5376		2

Travaux d'investissement **HORS PROGRAMME**

Commune	Désignation	Pose en m			Dépose
		HTA Sout.	BT Sout.	BT	Aérien
Aboncourt-Gesincourt	Restructuration réseaux HTA 20kV en coordination avec le SIED70	436,8	-	-	630
Charmes-Saint-Valbert	AERCE pour un poste cabine haute Mairie COORDINATION SIED	186,5	-	-	-
Fayl-Billot	Mise en souterrain réseau BT alimentant la Ferme de la Louvière	-	11,1	-	-
Lambrey	AERCE rue du Château	156,1	-	-	-
Montcey	Mise en conformité H61 'Hangar Poirson' et pose coffret Cibe pour concentrateur	-	14,8	-	-
Pennesières	Mise en conformité du H61 'Bouygues Telecom' et pose borne Cibe concentrateur	-	14,7	-	-
Raincourt	Dépose dérivation HTA 20kVA alimentant le H61 CHATEAU 05	-	31,1	-	-
Roche-Morey	Coordination avec SIED70 pour la dépose d'un PCH.	248,1	-	-	143,0
Semmadon	Alimentation BT souterraine Rue de Melin depuis PAC	-	29,4	-	-
Vallerois-le-Bois	Mise en conformité du H61 'Saysset 06' et pose borne Cibe concentrateur	-	34,3	16,2	-
10 chantiers		1027,5	135,4	-	-

Soit un Total de 14 chantiers de Travaux d'investissement HTA et BT pour 2023 :

- 2,848 km HTA souterrain,
- 0,852 km BT souterrain,
- 5,376 km de dépose

Autres travaux TIERS :

Commune	Désignation	Pose HTA (m)		Pose BT (m)	
		Aérien	Sout.	Aérien	Sout.
Aboncourt-Gesincourt	Raccordement HTA 20kV poste privé PATURAGE COMTOIS	-	26,9	-	-
Celles-en-Bassigny	CELLES GAEC DE LA BERGERIE RACC PROD TOTALE	-	-	30,9	-
Champigny-sous-Varennes	Raccordement panneaux photovoltaïques 115 kVA IRIS 26	-	-	-	49,6
Chaudenay	CHAUDENAY CIRÇET RACC NEUF TYPE 2 12KVA MONO NÔN	-	-	-	13,2
Combeaufontaine	RABT00036 Sicae-Est Combeaufontaine	-	-	-	50,0
Fouchécourt	Raccordement panneaux photovoltaïques 119kVA GAEC DES MONTANTS SITE 6	-	-	-	14,7
Fouchécourt	Raccordement panneaux photovoltaïques 36kWC GAEC DES MONTANTS	-	-	260,0	-
Grenant	Raccordement panneaux photovoltaïques 99.8 kVA - IRIS 24	-	-	-	130,2
Haute-Amance	HORTES - BRT PROV FIXE POUR LA COMMUNE	-	-	-	19,9
Haute-Amance	Raccordement panneaux photovoltaïques 250kVA SARL ATOUT	-	14,4	-	41,1
Haute-Amance	Raccordement panneaux photovoltaïques 133 kVA ATOUT 2	-	-	-	154,6
Lavigney	Raccordement panneaux photovoltaïques M. Jérôme GARNY SITE 2	-	-	-	124,0

Lavoncourt	LAVONCOURT LOGEMENT RUE DE LA MOTTE RACC NEUF	-	-	-	12,0
Mailley-et-Chazelot	MAILLEY MAIRIE VIABILISATION DE 3 PARCELLES Chemin de Côte Chat	-	-	-	70,9
Molay	Raccordement panneaux photovoltaïques 154 kVA GAEC DE LA PRÊLE	-	-	-	36,7
Pusey	PUSEY SCI HAUSTETE OASIS3 RACC 72KVA+ PROD AUTO 60	-	-	-	10,1
Quarte	Raccordement HTA 20kV Méthanisation SAS TOUR METHA	-	263,1	-	31,4
Semmadon	Raccordement panneaux photovoltaïques 250kVA SASU CAMUSET	-	46,8	-	10,5
Velle-le-Châtel	Déplacement branchements Chateau de la Tour	-	-	-	30,3
Vitrey-sur-Mance	Raccordement panneaux photovoltaïques 250kVA M. David BUSSEY	-	55,0	-	10,0
20 chantiers	TOTAL (m)	0	406,2	290,8	809,3

Soit un total de 20 chantiers pour TIERS :

- 0,406 km HTA souterrain
- 1,100 km BT dont 0,809 en souterrain (73 %)
- 4 postes ou armoires de coupure

Soit un total pour SICAE de 34 chantiers :

- 3,2 km HTA (100 % souterrain)
- 1,9 km BT dont 1,6 km souterrain
- 6 postes ou armoires de coupure

6) Travaux AODE

Programme PCH SIED 70 / SICAE EST

Ce programme qui prévoit la suppression des postes PCH (Poste Cabine Haute) est réalisé sous maîtrise d'ouvrages SIED 70 avec une participation financière de la SICAE EST à hauteur de 30 % du cout des travaux.

Commune	Désignation	Pose HTA (m)		Pose BT (m)		Poste
		Aérien	Sout.	Aérien	Sout.	
Charmes-Saint-Valbert	AERCE pour un poste cabine haute Mairie	-	-	1	283,5	1
Molay	AERCE pour un poste cabine haute "Centre"	-	45,1	1	65,0	1
Raincourt	AERCE pour un poste cabine haute route de Betaucourt	-	84,8	1	207,0	1
Roche-Morey	AERCE pour un poste cabine haute centre	-	-	1	381,2	1
4 chantiers	TOTAL (m)	-	129,9	4	936,7	4

SIED 70

32 chantiers ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de l'AODE sur la concession SICAE EST pour un total de :

- 0,504 km HTA 100 % souterrain
- 4,88 km BT dont 4,52 km de souterrain
- 6 postes

SDED 52

3 chantiers ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de l'AODE sur la concession SICAE EST pour un total de :

- 0,3 km HTA
- 0,54 km BT 100 % souterrain
- 1 poste

7) Prévisions 2024

Ce programme est estimé à **935 k€** et représente 3 chantiers soit un total de 8,2 km de réseaux souterrains et une dépose de 4,5 km de réseaux aériens.

Commune	Désignation	Pose en m			Dépose	Postes	coût K€
		HTA sout	BT Sout.	Aérien	Aérien	HTA /BT	
Ranzevelle	TRANCHE 2 : Renouvellement ligne HTA	2 186	1 343	0	1 753	1	386
Pierrefaites	RACC PV + RESTRUCTURATION HTA	2 545	477	-	1 406	1	278
Soing-Cubry-Charentenay	Mise en place d'un point Télécommandé sur le D. de RAZE + Rationalisation poste HTA/BT	1 363	370	0	1 338	1	239
3 chantiers	TOTAL	6 094	2 190	0	4 497	3	903

Dans le cadre de la convention SICAE/SIED70 concernant la suppression des PCH, il est prévu le remplacement de **1** poste pour un montant de **32 k€**

Soit un montant total brut d'investissement sur domaine concédé à **935 k€**

D. RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1) Capital Social

En 2023, nous avons constaté 0 actions nouvelles et nous avons remboursé 492 actions pour un montant de 1968 euros.

Au 31 décembre 2023, le capital social de SICAE EST s'élève à 54 032 euros, en diminution de 1968 euros par rapport à 2022. Le nombre d'Actionnaires s'élève à 1546 pour 13 508 actions. Les parts A représentent 73,3 % du montant de notre capital social.

2) Participation des Salariés au Capital Social

Néant.

3) Conventions Visés à l'Article L22-38 du Code de Commerce

Votre Commissaire aux Comptes a été informé de ces conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial.

4) Conventions Visés à l'Article L22-39 du Code de Commerce

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiqués à votre Commissaire aux Comptes.

5) Jetons de Présence

Conformément à l'article 24 des statuts, une somme de **14 446,78 euros** au titre d'indemnités compensatrices du temps passé lors des Conseils d'Administration pour l'exercice 2023 sera soumise au vote de l'Assemblée Générale.

6) Prises de Participations

Néant

7) Prises de Contrôle

Néant

8) Cession de Participation

Néant

9) Sociétés Contrôlées

a) SAS SVEES :

SICAE EST est l'actionnaire unique de la SAS SVEES (Société Vésulienne d'Etudes Energie Services). Elle possède la totalité du capital de la filiale soit 40 000 euros (400 actions de 100 euros).

b) SAS A3E

SICAE EST est l'actionnaire unique de la SAS A3E. Elle possède la totalité du capital de la filiale soit 30 000 euros (100 actions de 300 euros).

c) SAS Consult Hydro

SICAE EST est l'actionnaire unique de la SAS CONSULT HYDRO. Elle possède la totalité du capital de la filiale soit 6 000 euros (300 actions de 20 euros).

d) SAS Centrale Des Moines

SICAE EST est l'actionnaire unique de la SAS Centrale des Moines. Elle possède la totalité du capital de la filiale soit 111 986 euros (13 987 actions de 8 euros).

e) SAS Enerclean

SICAE EST est l'actionnaire unique de la SAS Enerclean. Elle possède la totalité du capital de la filiale soit 8 000 euros (80 actions de 100 euros).

f) SAS SPER

SICAE EST est l'actionnaire unique de la SAS SPER Elle possède la totalité du capital de la filiale soit 1 000 euros (100 actions de 10 euros).

g) SAS HYDROCLEAN

SICAE EST est l'actionnaire unique de la SAS Hydroclean. Elle possède la totalité du capital de la filiale soit 1000 euros (1000 actions de 1 euro).

h) SAS HYDROEST

SICAE EST est l'actionnaire unique de la SAS Hydroest. Elle possède la totalité du capital de la filiale soit 500 euros (10 actions de 50 euros).

10) Sociétés contrôlées & actions d'auto contrôle

Néant

11) Investissements 2023

Investissements incorporels et corporels

Famille d'immobilisations	Montant porté en Immobilisations
Logiciels	5 100 €
Terrains	
Constructions, bâtiments	2 514 026 €
Agencements des installations	1 141 803 €
Matériel Outillage	31 900 €
Matériel de transport	155 969 €
Matériel Bureau et Informatique	109 588 €
Mobilier de Bureau	66 422 €
Réseaux 63 kV HTB (Renforcement Jussey Vitrey)	
Réseaux 10/20 kV DSP	412 971 €
Raccordements	512 978 €
Stations – contrôle commande	
Stations – partie intérieure	6 609 €
Stations – partie extérieure	22 038 €
Organes de coupures HTA – postes - Transformateurs	99 089 €
Compteurs communicants et compteurs PME/PMI	1 012 322 €
Disjoncteurs	127 653 €
Concentrateurs	96 690 €
Total Immobilisations mises en service 2023	6 315 159 €
+ Immobilisations en cours fin exercice 2023	926 375 €
- Immobilisations en cours début exercice 2022	-1 852 004 €
Investissements engagés courant 2022	5 389 530 €

Investissements financiers

Apports en compte courant à nos filiales (BF ENERGIES)	29 915 €
--	----------

12) Immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs nettes au bilan)

Libellé	2023	2022	2021
Logiciels	103 113 €	291 677 €	495 571 €
Terrains	133 344 €	133 344 €	47 394 €
Constructions et agencements	4 307 308 €	787 922 €	872 451 €
Matériel Outillage, installations techniques	384 102 €	455 657 €	575 287 €
Matériel de Transport	1 648 386 €	168 845 €	236 786 €
Matériel de Bureau et informatique, mobilier de bureau	523 092 €	67 595 €	94 746 €
Domaine concédé	28 287 691 €	27 660 035 €	25 349 943 €
Immobilisations en cours, acomptes sur immo.	926 375 €	1 852 004 €	1 400 370 €

13) Immobilisations Financières (valeurs nettes au bilan)

Libellé	2023	2022	2021
Titres de participations (Net)	5 450 118 €	5 089 167 €	5 096 194 €
Créances rattachées à des participations	832 675 €	802 764 €	522 562 €
Autres titres immobilisés	18 755 €	18 390 €	18 210 €

14) Actif Circulant / Endettement Et Structure Financière

Libellé	2023	2022	2021
Créances Clients	6 240 447 €	6 245 775 €	7 276 795 €
Autres créances	3 301 046 €	2 053 424 €	1 475 504 €
Valeurs Mobilières de placements et Disponibilités et comptes de régularisations actifs	35 052 343 €	48 467 596 €	32 415 523 €

15) Capitaux Propres

Libellé	2023	2022	2021
Capital social	54 032	56 000 €	56 636 €
Total Situation nette (Capital et réserves)	66 255 137	62 135 459 €	59 096 634 €
Subventions d'investissement (net)	99 089 €	100 000 €	
Provisions réglementées	59 756 €	69 060 €	79 308 €
Provisions pour Risques et charges	63 275 €	56 788 €	52 511 €

16) Endettement

Libellé	2023	2022	2021
Endettement bancaire	8 355 155 €	7 450 970 €	6 111 755 €
Autres dettes financières	1 720 €	12 680 €	33 720 €
Avances et acomptes reçus	2 287 723 €	1 800 014 €	1 349 690 €
Dettes diverses Court Terme	9 520 230 €	23 618 986 €	9 583 980 €

17) Chiffre d'affaires et Indicateurs de Résultat

Composantes	2023	2022	2021
Energie vendue aux clients	22 211 262 €	18 760 035 €	16 499 310 €
Dont Acheminement (TURPE)	8 924 088 €	8 432 196 €	8 468 812 €
Dont Fourniture	13 287 173 €	10 327 829 €	8 030 498 €
Energie revendue à Agrégateur (issue des productions achetées en Obligation d'achat)			7 069 347 €
Raccordements et Travaux Tiers	338 478 €	371 296 €	581 109 €
Mise à disposition Outil de production électrique et Production vendue, garanties capacités	592 725 €	310 205 €	249 298 €
Capacités liées à l'Obligation d'Achat	254 926 €	159 606 €	
Prestations du GRD	87 822 €	103 825 €	84 656 €
Autres activités	165 622 €	157 207 €	185 467 €
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	23 650 836 €	19 862 174	24 669 188 €
Variation par rapport à exercice N-1	+19.1%	-19,5%	+32,2%
Energie revendue à Agrégateur (issue des productions achetées en Obligation d'achat)	7 099 303 €	18 760 035 €	
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	35 710 235 €	42 668 066 €	28 948 578 €

Composantes	2023	2022	2021
Marge Acheminement retraitée (incluant Recettes Fonds de Péréquation Electricité)	9 023 030 €	9 135 409 €	9 111 518 €
Charges de personnel	3 491 383 €	3 081 541 €	3 139 652 €
Dotations aux amortissements d'exploitation	2 141 584 €	2 021 952 €	1 957 571 €
Résultat d'Exploitation	4 309 646 €	3 710 879 €	3 891 542 €
Résultat financier	1 096 847 €	321 481 €	407 580 €
Résultat Exceptionnel	- 11 460 €	33 706 €	13 704 €
Impôt Sociétés	1 294 768 €	957 929 €	1 071 916 €
Résultat Net Comptable	4 123 185 €	3 040 724 €	3 240 910 €
Capacité d'Autofinancement	6 143 045 €	5 124 476 €	5 162 859 €

18) Charges non déductibles fiscalement (CGI art.223)

La société procède à la réintégration fiscale des charges ci-dessous :

TVTS et fractions de loyers crédit-bail à réintégrer	12 532 €
Provisions et charges à payer non déductibles, pénalités	208 200 €
Moins-values nettes à long terme	4 501 €
Réintégrations diverses	1 750 €
Soit un total de	226 983 €

19) Informations sur les Délais de Paiement

Nous indiquons le montant des FACTURES TTC EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4) :

Article D.441-2 : FACTURES <u>EMISES</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	770	1942	177	175	383	2657
Montant total TTC des factures concernées	417 415 €	279 342 €	31 982 €	22 142 €	51 666 €	385 132 €
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	1.5%	1.0%	0.1%	0.1%	0.2%	1.4%
B- Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Montant total des factures exclues	168 436 €					

Nous indiquons le montant TTC des FACTURES REÇUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4) :

Article D.441-1 : FACTURES <u>REÇUES</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
A- Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées		2	2	1	1	
Montant total TTC des factures concernées	1 017 360 €	1 253 €	11 116 €	16 347	40 €	
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice						
B - Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Montant total des factures exclues						

20) Affectation du Résultat

L'exercice 2023 se traduit par un bénéfice de **4 123 185 Euros** que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Intérêts statutaires (3,80 % du capital)	:	2 053 Euros
- Réserve ordinaire :		4 121 132 Euros

21) Tableau des Résultats au cours des 5 derniers exercices

Ci-dessous, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des 5 derniers exercices clos.

	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social	54 032	56 000	56 636	56 812	57 164
Nombre d'Actions	13 508	14 000	14 159	14 203	14 291
Chiffre d'Affaires HT	23 650 836	19 862 174	24 669 188	18 665 963	20 323 038
Impôt sur les bénéfices	1 294 768	957 929	1 071 916	1 428 603	6 521 241
Résultat Net	4 123 185	3 040 724	3 240 910	3 483 231	14 229 521
Résultat distribué	2053	1 540	1 263	1 415	1 606
Résultat par action	305,24	217,19	228,89	245,25	995,63

22) Tableau des filiales et Participations

RAISON SOCIALE ET FORME JURIDIQUE	SIREN	% DE DETENTION	EXERCICE	VALEUR BRUTE DES TITRES DETENUS	CAPITAUX PROPRES	CHIFFRE D'AFFAIRES	AVANCES CONSENTIES NON REMBOURSEES	DIVIDENDES ENCAISSES AU COURS DE L'EXERCICE	DERNIER RESULTAT NET CONNU
SAS SVEES	450887559	100%	2023	40 000	57 045	8 554	0	0	305
SAS CENTRAL DES MOINES	418320230	100%	2023	972 095	469 805	241 410	0	62 941	109 125
SAS A3E	453145195	100%	2023	1 017 171	465 546	571 042	0	0	83 798
SAS CONSULT HYDRO	522343086	100%	2023	252 197	120 150	149 321	0	0	153
SAS ENERCLEAN	445325251	100%	2023	1 374 893	276 339	112 372	0	42 640	38 041
SAS SPER	530000041	100%	2023	440 740	-160 630	143 124	357 175	0	129 138
SAS HYDROCLEAN	531597722	100%	2023	56 117	22 787	115 264	200 000	0	17 443
SAS HYDROEST	850058538	100%	2023	1 236 623	-47 987	151 355	100 000	0	57 343
SAS LUCIA	494570799	10%	2022	50 000	5 365 499	51 608 197	0	59 900	2 396 688
SAS BF ENERGIE	749960795	26.04%	2023 (clôture 31/03)	40 330	79 814	239 816	175 500	0	5 854
SEML COTE D'OR ENERGIES	815248 331	6.7%	2022	150 000	1 469 708	0	0	0	-67 219
SAS PARC DES ROCHES BLEUES	908301120	20%	2022	200	4	0	0	0	-996

23) Comptes consolidés

Néant

Rapports du commissaire aux comptes

A l'issue de cet exposé, Monsieur le Président COUTELLE invite Madame COURVOISIER, représentant la Sarl ETC AUDIT, Commissaire aux comptes de SICAE EST, à bien vouloir lire et commenter :

- son rapport général sur l'exercice 2023
- son rapport spécial sur l'exercice 2023

Situation des mandats des administrateurs

Le Président indique que les mandats de MM. Bernard FRISON, André JEANNOT et Jean-François FERRAND arrivent à échéance.

MM. Bernard FRISON, André JEANNOT et Jean-François FERRAND souhaitent poursuivre leurs mandats.

Ces 3 candidatures seront soumises au vote des résolutions.

Nomination des Commissaires Réviseurs Coopératifs titulaire et Supplément

Afin de répondre à notre obligation de contrôle de la conformité coopérative telle que prévue à l'article 11 du Décret n° 2015-706 du 22 juin 2015, il conviendra à l'AGO de prendre également la délibération afin de nommer le réviseur coopératif titulaire et le réviseur coopératif suppléant concernant les exercices 2019 à 2023.

Le Président propose à L'Assemblée Générale les candidatures suivantes :

- En qualité de réviseur coopératif titulaire : La Fédération AREVCO agréée en application des articles 25-1 à 25-5 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 et des décrets n° 2015-706 du 22 juin 2015 et 2015-800 du 1^{er} juillet 2015, dont le siège social est à 5 avenue Paul Langevin 33600 Pessac, représentée par Madame CAMPET Audrey, Réviseur agréée pour une mission portant sur les exercices 2019 à 2023
- En qualité de réviseur coopératif suppléant : La fédération de Révision sud-est, sis 192 rue de Gerland 69364 Lyon, représentée par M. Philippe Pineau, son président pour une mission portant sur les exercices 2019 à 2023.

Ces 2 nominations seront soumises au vote des résolutions.

Vote des résolutions

Elles sont présentées par Le Président :

1ère résolution

L'Assemblée Générale approuve l'ensemble des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration et donne aux Administrateurs quitus définitif et sans réserve de leur gestion au 31 décembre 2023.

Contre : Néant

Abstentions : Néant

Cette résolution est adoptée.

2ème résolution

L'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes et entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, et après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce, déclare approuver les conventions réglementées ainsi que le rapport général du Commissaire aux Comptes.

Elle donne quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de sa mission pour ledit exercice.

Contre : Néant

Abstentions : Néant

Cette résolution est adoptée.

3ème résolution

L'Assemblée Générale approuve la répartition des excédents de l'exercice 2023 tels qu'ils sont proposés par le Conseil d'Administration :

☞ Intérêts statutaires (3,80 % du capital)	2 053 €
☞ Réserve Ordinaire	4 121 132 €

L'ensemble représente le résultat de l'exercice soit 4 123 185 €

Contre : Néant Abstentions : Néant

Cette résolution est adoptée.

4ème résolution

L'Assemblée Générale nomme **M. Bernard FRISON**, Administrateur de SICAE EST pour une durée de trois ans. Son mandat se terminera en 2027 (exercice 2026).

Contre : 0 Abstentions : 1

Cette résolution est adoptée.

5ème résolution

L'Assemblée Générale nomme **M. André JEANNOT**, Administrateur de SICAE EST pour une durée de trois ans. Son mandat se terminera en 2027 (exercice 2026).

Contre : 0 Abstentions : 1

Cette résolution est adoptée.

6ème résolution

L'Assemblée Générale nomme **M. Jean-François FERRAND**, Administrateur de SICAE EST pour une durée de trois ans. Son mandat se terminera en 2027 (exercice 2026).

Contre : Néant Abstentions : 1

Cette résolution est adoptée.

7ème résolution

L'Assemblée Générale constate la diminution du capital social qui, de 56 000 € au 31 décembre 2022, est passé à **54 032 €** au 31 décembre 2023.

Contre : Néant Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

8ème résolution

Conformément à l'Article 24 des statuts, l'Assemblée Générale vote une somme globale de **14 446,78 €** pour les Administrateurs au titre d'indemnité compensatrice du temps passé lors des Conseils d'Administration.

Contre : 0 Abstentions : 2

Cette résolution est adoptée.

9ème résolution :

L'Assemblée Générale décide de nommer :

- La Fédération AREVCO, 5 avenue Paul Langevin 33600 PESSAC, en qualité de réviseur coopératif titulaire.

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

10ème résolution :

L'Assemblée Générale décide de nommer :

- La Fédération de Révision sud-est, 192 rue de Gerland 69364 LYON, en qualité de réviseur coopératif suppléant.

Contre : 0

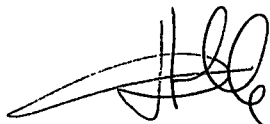
Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00.

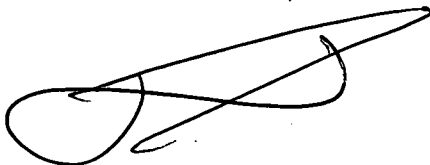
Le Président,

M. COUTELLE



Les Scrutateurs,

Mme MADRON,



M. Emmanuel LEROY,



Le Secrétaire,

de séance,

M. JOUGLET,

